



Notre engagement dans la transition agroécologique, avec et pour nos adhérents.

Reims, le 24/05/2023

Les conséquences du **réchauffement climatique** et la **crise énergétique** démontrent la nécessité de réduire nos émissions de GES ainsi que notre dépendance aux énergies fossiles. En ce sens, la politique se fixe deux échéances, les objectifs de la Stratégie National Bas Carbone (SNBC) **pour 2030** et la neutralité carbone de Cérèsia à **l'horizon 2050**. Ces objectifs ambitieux sont dans l'alignement de l'engagement de longue date de la France en faveur de la lutte contre le changement climatique.

Face à l'urgence climatique et environnementale, et afin de répondre à l'appel de l'objectif des accords de Paris de limiter le réchauffement climatique à 1,5°C à échéance 2050; Cérèsia prend sa part dans la lutte contre le dérèglement climatique à travers son engagement dans la transition agroécologique et dans la transformation des modes de production, pour assurer la pérennité des exploitations.

Cérèsia est un groupe coopératif, apporteur de solutions durables et performantes, aux acteurs du monde agricoles de son territoire. En ligne avec **l'ambition de décarbonisation de CERESIA**, nous avons établi des objectifs ambitieux de réduction des gaz à effet de serre.

LES 2 OBJECTIFS DE CÉRÈSIA :

- 1. Réduire les émissions de gaz à effet de serre liées à l'activité du groupe Cérèsia dans le but d'atteindre les objectifs de la SNBC pour **2030** et d'atteindre la neutralité carbone d'ici **2050**,
- 2. 100% des adhérents accéderont à des solutions leur permettant de s'engager dans la décarbonation à l'horizon 2027.

LES 4 ENGAGEMENTS DE CÉRÈSIA:

- 1. Élaborer des mécanismes internes solides pour quantifier, gérer et déclarer les émissions en GES et trouver des sources de valorisation du carbone pour les agriculteurs,
- 2. Suivre la réduction des émissions de gaz à effet de serre du groupe par des indicateurs appropriés et les communiquer à tous,
- 3. S'appuyer sur la réglementation RSE tout en suivant les objectifs des accords de Paris et de la SNBC.
- 4. Évaluer et favoriser le stockage de carbone par les agriculteurs dans le sol et intégrer des leviers pour réduire les émissions des agriculteurs.

LES 5 INDICATEURS DE CÉRÈSIA:

- 1. Nombre de bilans carbone d'exploitation agricole et de filiales du groupe Cérèsia,
- 2. Tonne équivalent CO2 par tonne passée dans une infrastructure Cérèsia,
- 3. Tonne équivalent CO2 par tonne d'eau évaporée dans les séchoirs Cérèsia,
- 4. Nombre de voitures hybride ou électriques de la flotte de véhicules de Cérèsia,
- 5. Tonne équivalent CO2 par kilomètre parcouru par tonne de marchandise transportée.

La Direction générale s'engage à donner tous les moyens nécessaires à l'atteinte de ces objectifs.

La démarche de réduction des GES s'appuie sur le « système de management des gaz à effet de serre ».

Le service Projets développement accompagne cette démarche et rend compte de l'Éfficacité du système de management des gaz à effet de serre.

Le Directeur Général

Stéphane MICHEL

RS

¹tonne passée : tonnage en entrée et en sortie travaillé par le silo